

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21770327100106	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune COMMUNE DE NANGIS
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE NANGIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Assainissement (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	3
Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	4
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - Vote du budget	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	18
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalçment des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	39
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	44
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.7 - Etat des engagements reçus	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
C - Autres éléments d'informations	48
C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	52
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	
D - Arrêté et signatures	53
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	506 221,08	379 627,04
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 126 594,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		506 221,08	506 221,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	226 156,02	323 579,13
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	10 634,40	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 86 788,71	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		323 579,13	323 579,13

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	829 800,21	829 800,21
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	94 000,00	0,00	198 970,44	198 970,44	198 970,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 919,00	0,00	42 777,00	42 777,00	42 777,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des dépenses de gestion des services		135 920,00	0,00	241 748,44	241 748,44	241 748,44
66	Charges financières	44 241,52	0,00	42 316,62	42 316,62	42 316,62
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		180 161,52	0,00	284 065,06	284 065,06	284 065,06
023	Virement à la section d'investissement (6)	172 157,37		144 448,02	144 448,02	144 448,02
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	73 753,57		77 708,00	77 708,00	77 708,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		245 910,94		222 156,02	222 156,02	222 156,02
TOTAL		426 072,46	0,00	506 221,08	506 221,08	506 221,08

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	506 221,08
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	195 587,41	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 529,41	0,00	207 440,00	207 440,00	207 440,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		223 116,82	0,00	362 440,00	362 440,00	362 440,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		223 116,82	0,00	362 440,00	362 440,00	362 440,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	17 187,04		17 187,04	17 187,04	17 187,04
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 187,04		17 187,04	17 187,04	17 187,04
TOTAL		240 303,86	0,00	379 627,04	379 627,04	379 627,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	126 594,04
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	506 221,08
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	204 968,98
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

[Faint, illegible text or table content]

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	118 230,00	10 634,40	89 887,98	89 887,98	100 522,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	186 370,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	304 600,00	10 634,40	107 887,98	107 887,98	118 522,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 302,00	0,00	101 081,00	101 081,00	101 081,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	99 302,00	0,00	101 081,00	101 081,00	101 081,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	403 902,00	10 634,40	208 968,98	208 968,98	219 603,38
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	17 187,04		17 187,04	17 187,04	17 187,04
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 187,04		17 187,04	17 187,04	17 187,04
	TOTAL	421 089,04	10 634,40	226 156,02	226 156,02	236 790,42

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	86 788,71
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	323 579,13
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	70 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	99 354,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	169 354,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	97 423,11	97 423,11	97 423,11
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	97 423,11	97 423,11	97 423,11
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	169 354,00	0,00	101 423,11	101 423,11	101 423,11
021	Virement de la section d'exploitation (4)	172 157,37		144 448,02	144 448,02	144 448,02
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	73 753,57		77 708,00	77 708,00	77 708,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	245 910,94		222 156,02	222 156,02	222 156,02
	TOTAL	415 264,94	0,00	323 579,13	323 579,13	323 579,13

+

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2018

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	323 579,13

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	204 968,98
--	------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Table with illegible content, possibly a list or index.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	198 970,44		198 970,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 777,00		42 777,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00		1,00
66	Charges financières	42 316,62	0,00	42 316,62
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	77 708,00	77 708,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		144 448,02	144 448,02
	Dépenses d'exploitation – Total	284 065,06	222 156,02	506 221,08

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	506 221,08
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 187,04	17 187,04
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 081,00	0,00	101 081,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	100 522,38	0,00	100 522,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	13 000,00	0,00	13 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	219 603,38	17 187,04	236 790,42

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	86 788,71
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	323 579,13
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	155 000,00		155 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	207 440,00		207 440,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	17 187,04	17 187,04
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		362 440,00	17 187,04	379 627,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	126 594,04
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	506 221,08
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00	4 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		77 708,00	77 708,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		144 448,02	144 448,02
Recettes d'investissement – Total		4 000,00	222 156,02	226 156,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	97 423,11
------------------------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	323 579,13
---	-------------------

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2018

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	94 000,00	198 970,44	198 970,44
604	Achats d'études, prestations de services	40 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	21 000,00	0,00	0,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	188 970,44	188 970,44
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	23 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 919,00	42 777,00	42 777,00
621	Personnel extérieur au service	41 919,00	42 777,00	42 777,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	1,00	1,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,00	1,00	1,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		135 920,00	241 748,44	241 748,44
66	Charges financières (b) (8)	44 241,52	42 316,62	42 316,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 392,00	42 587,84	42 587,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-150,48	-271,22	-271,22
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		180 161,52	284 065,06	284 065,06
023	Virement à la section d'investissement	172 157,37	144 448,02	144 448,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	73 753,57	77 708,00	77 708,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	73 753,57	77 708,00	77 708,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		245 910,94	222 156,02	222 156,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		245 910,94	222 156,02	222 156,02
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		426 072,46	506 221,08	506 221,08

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	506 221,08
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 404,56
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 675,78
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-271,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2018

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	2017	2018
C 1100	2000	2000
C 1101	2000	2000
C 1102	2000	2000
C 1103	2000	2000
C 1104	2000	2000
C 1105	2000	2000
C 1106	2000	2000
C 1107	2000	2000
C 1108	2000	2000
C 1109	2000	2000
C 1110	2000	2000
C 1111	2000	2000
C 1112	2000	2000
C 1113	2000	2000
C 1114	2000	2000
C 1115	2000	2000
C 1116	2000	2000
C 1117	2000	2000
C 1118	2000	2000
C 1119	2000	2000
C 1120	2000	2000
C 1121	2000	2000
C 1122	2000	2000
C 1123	2000	2000
C 1124	2000	2000
C 1125	2000	2000
C 1126	2000	2000
C 1127	2000	2000
C 1128	2000	2000
C 1129	2000	2000
C 1130	2000	2000
C 1131	2000	2000
C 1132	2000	2000
C 1133	2000	2000
C 1134	2000	2000
C 1135	2000	2000
C 1136	2000	2000
C 1137	2000	2000
C 1138	2000	2000
C 1139	2000	2000
C 1140	2000	2000
C 1141	2000	2000
C 1142	2000	2000
C 1143	2000	2000
C 1144	2000	2000
C 1145	2000	2000
C 1146	2000	2000
C 1147	2000	2000
C 1148	2000	2000
C 1149	2000	2000
C 1150	2000	2000
C 1151	2000	2000
C 1152	2000	2000
C 1153	2000	2000
C 1154	2000	2000
C 1155	2000	2000
C 1156	2000	2000
C 1157	2000	2000
C 1158	2000	2000
C 1159	2000	2000
C 1160	2000	2000
C 1161	2000	2000
C 1162	2000	2000
C 1163	2000	2000
C 1164	2000	2000
C 1165	2000	2000
C 1166	2000	2000
C 1167	2000	2000
C 1168	2000	2000
C 1169	2000	2000
C 1170	2000	2000
C 1171	2000	2000
C 1172	2000	2000
C 1173	2000	2000
C 1174	2000	2000
C 1175	2000	2000
C 1176	2000	2000
C 1177	2000	2000
C 1178	2000	2000
C 1179	2000	2000
C 1180	2000	2000
C 1181	2000	2000
C 1182	2000	2000
C 1183	2000	2000
C 1184	2000	2000
C 1185	2000	2000
C 1186	2000	2000
C 1187	2000	2000
C 1188	2000	2000
C 1189	2000	2000
C 1190	2000	2000
C 1191	2000	2000
C 1192	2000	2000
C 1193	2000	2000
C 1194	2000	2000
C 1195	2000	2000
C 1196	2000	2000
C 1197	2000	2000
C 1198	2000	2000
C 1199	2000	2000
C 1200	2000	2000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	195 587,41	155 000,00	155 000,00
704	Travaux	40 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	127 587,41	127 000,00	127 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 529,41	207 440,00	207 440,00
74	Subventions d'exploitation	27 529,41	207 440,00	207 440,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		223 116,82	362 440,00	362 440,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		223 116,82	362 440,00	362 440,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	17 187,04	17 187,04	17 187,04
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 187,04	17 187,04	17 187,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 187,04	17 187,04	17 187,04
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		240 303,86	379 627,04	379 627,04

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	126 594,04
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	506 221,08

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	5 000,00	5 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	118 230,00	89 887,98	89 887,98
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	95 500,00	75 357,98	75 357,98
218	Autres immobilisations corporelles	22 730,00	14 530,00	14 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	186 370,00	13 000,00	13 000,00
2313	Constructions	186 370,00	13 000,00	13 000,00
Total des dépenses d'équipement		304 600,00	107 887,98	107 887,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 302,00	101 081,00	101 081,00
1641	Emprunts en euros	36 947,00	38 726,00	38 726,00
1681	Autres emprunts	62 355,00	62 355,00	62 355,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		99 302,00	101 081,00	101 081,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		403 902,00	208 968,98	208 968,98
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	17 187,04	17 187,04	17 187,04
	Reprises sur autofinancement antérieur	17 187,04	17 187,04	17 187,04
1391	Subventions d'équipement	17 187,04	17 187,04	17 187,04
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 187,04	17 187,04	17 187,04
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		421 089,04	226 156,02	226 156,02

RESTES A REALISER N-1 (10)	10 634,40
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	86 788,71
+	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	323 579,13

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	70 000,00	4 000,00	4 000,00
131	Subvention d'équipement	70 000,00	4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	99 354,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	99 354,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		169 354,00	4 000,00	4 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	97 423,11	97 423,11
1068	Autres réserves	0,00	97 423,11	97 423,11
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	97 423,11	97 423,11
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		169 354,00	101 423,11	101 423,11
021	Virement de la section d'exploitation	172 157,37	144 448,02	144 448,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	73 753,57	77 708,00	77 708,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	380,57	380,57	380,57
2813	Constructions	26 364,03	26 364,31	26 364,31
20156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 034,50	2 034,50
29158	Autres matériels, outillage technique	46 658,97	47 160,54	47 160,54
2318	Autres immobilisations corporelles	350,00	1 768,08	1 768,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		245 910,94	222 156,02	222 156,02
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		245 910,94	222 156,02	222 156,02
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		415 264,94	323 579,13	323 579,13

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	323 579,13

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A.1.2

A.1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 180 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					1 180 000,00												
15/MIN25961EUR02755	CLF / DEXIA	09/06/2008	31/12/2008	01/03/2009	1 180 000,00	F		4,730	4,886	EUR	T	P	N			A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					935 312,00												
1681 Autres emprunts (total)					935 312,00												
11/031444	Agence Eau Seine Normandie	09/05/2003	30/06/2004	30/06/2005	24 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N			A-1	
13/06117801	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	20/09/2007	10/09/2008	260 610,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N			A-1	
14/061178	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	20/09/2008	09/09/2009	179 740,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N			A-1	
16/1001566	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	28/02/2008	21/02/2009	112 700,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N			A-1	
17/1004652/01	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	28/02/2009	27/07/2010	112 500,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N			A-1	
18/061178	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	07/09/2006	07/09/2007	134 350,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N			A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
181056642015	Agence Eau Seine Normandie	13/05/2015	24/07/2015	24/07/2016	11 812,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 115 312,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		902 482,01					42 587,84	0,00	0,00	3 404,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		902 482,01					42 587,84	0,00	0,00	3 404,56
15/MIN25961EUR/02755	N	0,00	A-1	902 482,01	15,90	F		4,730	42 587,84	0,00	0,00	3 404,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		288 556,39					62 354,14	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		288 556,39					62 354,14	0,00	0,00	0,00
11/031444	N	0,00	A-1	3 306,71	1,49	F		0,000	1 653,33	0,00	0,00	0,00
13/06117801	N	0,00	A-1	86 870,00	4,69	F		0,000	17 374,00	0,00	0,00	0,00
14/061178	N	0,00	A-1	69 495,99	5,67	F		0,000	11 582,67	0,00	0,00	0,00
16/001566	N	0,00	A-1	7 080,00	5,14	F		0,000	1 180,00	0,00	0,00	0,00
17/004692101	N	0,00	A-1	5 740,00	6,56	F		0,000	820,00	0,00	0,00	0,00
18/061178	N	0,00	A-1	115 626,63	5,66	F		0,000	28 956,67	0,00	0,00	0,00
19/1056642015	N	0,00	A-1	10 237,06	12,55	F		0,000	787,47	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 201 018,40				101 079,26	42 587,84	0,00	3 404,56	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV -- ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts vendus par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture événementielle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, éta prospectifs de l'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indicateurs sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1,201 018,40	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux	Produits c/763	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)							
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	26/11/1996

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	APPAREILS AUDIOVISUELS	5	26/11/1996
L	APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	26/11/1996
L	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	20	26/11/1996
L	CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS	10	26/11/1996
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ATELIER	10	26/11/1996
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	15	26/11/1996
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	26/11/1996
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	26/11/1996
L	LOGICIELS	2	26/11/1996
L	MATERIELS CLASSIQUES	10	26/11/1996
L	MATERIELS DE BUREAU ELECTRONIQUE	5	26/11/1996
L	MATERIELS INFORMATIQUES	4	26/11/1996
L	MATERIELS SPORTIFS	10	26/11/1996
L	MATERIELS SCOLAIRES	10	26/11/1996
L	PLANTATIONS	20	26/11/1996
L	PROJECTEURS DE CINEMA	10	26/11/1996
L	VEHICULES AUTOMOBILES	10	26/11/1996
L	FRAIS D'ETUDES	5	28/11/2012
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	28/11/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		118 268,04	118 268,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		101 081,00	101 081,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	38 726,00	38 726,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	62 355,00	62 355,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 187,04	17 187,04
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 187,04	17 187,04
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	118 268,04	10 634,40	86 788,71	215 691,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		222 156,02	III 222 156,02
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		222 156,02	222 156,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2812	Agencements, aménagements de terrains	380,57	380,57
2813	Constructions	26 364,31	26 364,31
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 034,50	2 034,50
28158	Autres matériels, outillage technique	47 160,54	47 160,54
2818	Autres immobilisations corporelles	1 768,08	1 768,08
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	144 448,02	144 448,02

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	222 156,02	0,00	0,00	97 423,11	319 579,13

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	215 691,15
Ressources propres disponibles	IV	319 579,13
Solde	V = IV – II (6)	103 887,98

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un ordre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 43 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le Un.p.re.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de Nangis – Budget Assainissement– BP 2018

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	-
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	143 667,10
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	362 440,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	39,64

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

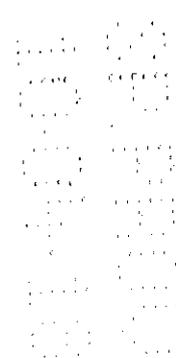
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

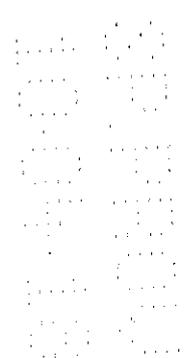
B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CCCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT85001020 du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Efforts physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2018

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sport.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 QTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (selon du 26 janvier 1984 modifié) :
 3-1* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacances lempoirté d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 29 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 03 : article 39 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1-2- ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRE OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	3	42 777,00 €
TOTAL GENERAL		3	42 777,00 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents ou représentés 27

Nombre de suffrages exprimés 27

VOTÉS : Pour 27
Contre 0
Abstentions 0

Date de convocation : 30/03/18

Présenté par Michel BILLOUT, Maire de Nangis,
A Nangis, le 09 / 04 /2018

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire,
A Nangis, le 09 / 04 /2018

Les membres du Conseil Municipal,

C. LAGOUTTE	S. CHARRET	A. PALANCA-DE	A.-M. OLAS	C. GODART	S. JEROME
P. HOE	D. MOREAU	S. GALLO-CHER	A. VELLER	M. DESCO-TES-GALLI	R. DIPRES
S. BOUJIDI	C. MURAT	V. SAZITRA	M. VEUX	K. JARRY	J. NALOU-HOUNA
D. BOUDET	M. BENSALEM	S. NAGEL	J.-P. GABAR-ROU	M. DEVILAINE	C. HEUZÉ-DEVIES
S. SAUSSIER	R. MOUALI	P. D'HOKER	S. SCHUT		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous Préfecture, le
20 / 04 /2018
et de la publication le 11 / 04 /2018

A Nangis, le 11 / 04 /2018



10

11

12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101

102

103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

201

Budget Assainissement 2018

Dépenses de fonctionnement

Compte d'exécution	Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Propositions 2018	Commentaires
			Charges générales (Chap.011)			
604 - achat d'études	40 000,00 €	11 484,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
6063 - fournitures de petit entretien	0,00 €	426,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
611 - Sous-traitance générale	24 999,90 €	18 029,56 €	21 000,00 €	19 056,96 €	0,00 €	
61523-entretien, réparation réseaux				3 984,78 €	0,00 €	
6155-entretien et réparations	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	7 404,62 €	10 000,00 €	
617 - études et recherches	35 520,00 €	35 520,00 €	0,00 €	18 204,56 €	159 970,44 €	
617 - études et recherches				15 000,00 €	15 000,00 €	
622 - Rem. d'intermédiaires et honor.	25 000,00 €	14 740,80 €	23 000,00 €	6 274,80 €	14 000,00 €	
623-Publicité, publications	0,00 €	0,00 €	0,00 €	448,80 €	0,00 €	
TOTAL Charges générales	125 519,90 €	80 200,46 €	94 000,00 €	55 374,52 €	198 970,44 €	
			Charges de personnel (chapitre 012)			
621-personnel extérieur	21 105,00 €	21 105,00 €	41 919,00 €	41 919,00 €	42 777,00 €	
658 - Reversements	1,00 €	0,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	
			Autres charges de gestion courante (chap 65)			
			Charges financières (Chap.66)			
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	46 240,24 €	46 240,24 €	44 392,00 €	44 391,43 €	42 587,84 €	
66112 - Intérêts courus non échus	-15,51 €	-15,51 €	-150,48 €	-150,48 €	-271,22 €	2017 :-3 675,78 € et 2018 : 3 404,56 €
TOTAL Charges financières	46 224,73 €	46 224,73 €	44 241,52 €	44 240,95 €	42 316,62 €	
			Opérations d'ordre, entre sections (Amortissements - Chap.042)			
6811 - Dotations aux amortissements	73 643,05 €	73 643,05 €	73 753,57 €	73 753,57 €	77 708,00 €	
TOTAL Opérations d'ordre	73 643,05 €	73 643,05 €	73 753,57 €	73 753,57 €	77 708,00 €	
023 - Virement à la sect° d'investis.	228 356,39 €	0,00 €	172 157,37 €		144 448,02 €	
TOTAL Dépenses de fonctionnement	494 850,07 €	221 173,24 €	426 072,46 €	215 288,04 €	506 221,08 €	
					0,00 €	

2000
2001
2002
2003
2004

Budget Assainissement 2018

Recettes de fonctionnement

Compte d'exécution	Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Propositions 2018	Commentaires
002 - Excédents antérieurs reportés	205 934,03 €		185 768,60 €		126 594,04 €	
Produit des ventes (Chap 70)						
704 - travaux	40 000,00 €	12 084,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
70611 - Red. d'assainissement collectif	126 048,00 €	143 736,77 €	127 587,41 €	127 334,35 €	127 000,00 €	
7063 - Contributions des communes (ea..)	28 001,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €	
TOTAL Produit des ventes	194 049,00 €	183 820,77 €	195 587,41 €	155 334,35 €	155 000,00 €	
Subventions d'exploitation (Chap 74)						
747 - dotations et participations	70 000,00 €	- €	27 529,41 €	81 015,20 €	53 000,00 €	
748 - autres subventions d'exploitation					148 940,00 €	
748 - autres subventions d'exploitation					5 500,00 €	
TOTAL Subventions d'exploitations	70 000,00 €				207 440,00 €	
Produits exceptionnels (Chap 77)						
773 - mandats annulés	7 680,00 €	- €	- €			
TOTAL Produit exceptionnels	7 680,00 €					
Opérations d'ordre entre sections (Amortissements - Chap 042)						
777 - Quote-part des subv. d'inv. v.	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	
TOTAL Recettes de fonctionnement	494 850,07 €	201 007,81 €	426 072,46 €	253 536,59 €	506 221,08 €	
						0,00 €

Budget Assainissement 2018
Dépenses d'investissement

Compte d'exécution	Prévu 2016	Réalisé 2016	Représ 2016 (A)	Nouveaux crédits 2017 (B)	Crédits 2017 (A+B)	Réalisé 2017	Représ 2017 (A)	Nouveaux crédits 2018 (B)	Total 2018 (A+B)	Commentaires
001 - Solde d'investissement reporté (Chap 001)										
					11 812,00 €	11 812,00 €	0,00 €	0,00 €	86 788,71 €	
131 - Subventions d'équipement										
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 812,00 €	11 812,00 €	11 812,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
1641 - Emprunts en euro										
	35 249,21 €	35 249,21 €	0,00 €	36 947,00 €	36 947,00 €	36 946,30 €	0,00 €	38 726,00 €	38 726,00 €	
1681 - Autres emprunts										
	62 354,14 €	62 354,14 €	0,00 €	62 355,00 €	62 355,00 €	62 354,12 €	0,00 €	62 355,00 €	62 355,00 €	
TOTAL Emprunts	97 603,35 €	97 603,35 €	0,00 €	99 302,00 €	99 302,00 €	99 300,42 €	0,00 €	101 081,00 €	101 081,00 €	
203 - Etudes										
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
2156 - Matériel spécifique d'exploitation										
2158 - autres										
dont mail du buisson	167 558,87 €	7 513,00 €	3 136,00 €	95 500,00 €	98 636,00 €	15 169,60 €	5 175,40 €	75 357,98 €	5 175,40 €	
création d'un réseau d'assainissement eaux usées parc de la mairie (forains)	25 000,00 €			12 500,00 €	12 500,00 €	23 680,32 €	5 459,00 €		80 816,98 €	
analyse amiante	30 000,00 €			25 000,00 €	25 000,00 €		0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
divers et imprévus	10 000,00 €			8 000,00 €	8 000,00 €		0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	
aménagement de la fosse de réception des matières de vidanges	32 558,77 €			0,00 €	0,00 €					
Création d'un branchement électrique pour poste de refoulement effervettes	30 000,00 €			25 000,00 €	25 000,00 €					
Imprévus	40 000,00 €			25 000,00 €	25 000,00 €		5 459,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
218 - autres Immo. Corporelles	8 500,00 €	4 348,19 €	63,37 €	22 730,00 €	22 793,37 €	14 228,37 €	0,00 €	14 530,00 €	14 530,00 €	
clôture la Mare Blanche	6 500,00 €			4 200,00 €	4 200,00 €	6 560,00 €				
renouvellement de l'armoire électrique				10 000,00 €	10 000,00 €	7 605,00 €				
renouvellement des préleveurs entrée et Sortie STEP				8 530,00 €	8 530,00 €			8 530,00 €	8 530,00 €	
Télégestion des Postes de refoulement Clos du Chateil								6 000,00 €	6 000,00 €	
TOTAL Travaux	176 058,87 €	11 861,19 €	3 199,37 €	118 230,00 €	121 429,37 €	53 078,29 €	10 634,40 €	89 887,98 €	100 522,38 €	
2313 - Constructions (DO STEP)										
Instrumentation DO STEP	152 872,00 €	10 190,00 €	0,00 €	186 370,00 €	186 370,00 €	186 370,00 €		13 000,00 €	13 000,00 €	
Dont schéma directeur				186 370,00 €	186 370,00 €		0,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	
TOTAL Travaux	152 872,00 €	10 190,00 €	0,00 €	186 370,00 €	186 370,00 €	186 370,00 €	0,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	
1391 - Subventions d'équipement										
	17 187,04 €	17 187,04 €	0,00 €	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	17 187,04 €	
2762 - Créances droit déduction TVA										
	59 461,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Budget Assainissement 2018
Dépenses d'investissement

Compte d'exécution	Prévu 2016	Réalisé 2016	Reporté 2016 (A)	Nouveaux crédits 2017 (B)	Total 2017 (A+B)	Réalisé 2017	Reporté 2017 (A)	Nouveaux crédits 2018 (E)	Total 2018 (A+B)	Commentaires
TOTAL Opérations patrimoniales	59 461,82 €									
TOTAL Dépenses d'investissement	503 183,08 €	436 841,58 €	37 993,27 €	421 089,04 €	421 288,41 €	184 377,75 €	10 634,40 €	312 944,73 €	323 579,13 €	
										0,00 €

Budget Assainissement 2018
Recettes d'investissement

Compte d'exécution	Prévu 2016	Réalisé 2016	Report 2016 (A)	Nouveaux crédits (A+B) 2017 (C)	Total 2017 (A+E)	Réalisation 2017	Report 2017 (A)	Nouveaux crédits 2018 (B)	Total 2018 (A+B)	Commentaires
001 - excédent antérieur reporté	40 021,33 €	0,00 €	0,00 €	9 023,47 €	9 023,47 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
021 - Virement section fonctionnement	228 356,39 €	0,00 €	0,00 €	172 157,37 €	172 157,37 €	0,00 €	0,00 €	144 448,02 €	144 448,02 €	
Subventions d'investissement - Chap 13										
131-Agence de l'eau aesn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
DO Step CD 77	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
TOTAL Subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	
Emprunts et dettes assimilées (- Chap 16)										
1641-Emprunt en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	99 354,00 €	99 354,00 €	0,00 €	0,00 €			
1681-Autre emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 812,00 €	11 812,00 €	11 812,00 €				
TOTAL Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	111 166,00 €	111 166,00 €	11 812,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Opérations d'ordre entre sections (Amortissements - Chap 040)										
2812-Agencements	380,57 €	380,57 €	-	380,57 €	380,57 €	380,57 €	0,00 €	380,57 €	380,57 €	
2813 - Constructions	26 364,03 €	26 364,03 €	-	26 364,03 €	26 364,03 €	26 364,03 €	0,00 €	26 364,31 €	26 364,31 €	
2156-matériel exploitation	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 034,50 €	2 034,50 €	
28158 - Autres	46 548,45 €	46 548,45 €	-	46 658,97 €	46 658,97 €	46 658,97 €	0,00 €	47 160,54 €	47 160,54 €	
2818 - Autres Immo. Corporelles	350,00 €	350,00 €	-	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0,00 €	1 768,08 €	1 768,08 €	
TOTAL Opérations d'ordre	73 643,05 €	73 643,05 €	0,00 €	73 753,57 €	73 753,57 €	73 753,57 €	0,00 €	77 708,00 €	77 708,00 €	
Opérations patrimoniales (Pour sortir la TVA du patrimoine - Chap 041)										
2158 - autres	27 926,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
218 - autres Immo corporelles	1 416,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2313 - Construction	30 118,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL Opérations patrimoniales	59 461,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Dotations, fonds divers et réserves (chap 10)										
1068-Autres Réserves	24 520,67 €	24 520,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	97 423,11 €	97 423,11 €	
TOTAL Fonds divers et réserves	24 520,67 €	24 520,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	97 423,11 €	97 423,11 €	
Subventions d'investissement (chap 13)										
131-subventions d'équipement	17 718,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL Opérations patrimoniales	17 718,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Immobilisations en cours (chap 23)										
2313 - Construction	0,00 €	7 680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL Immobilisations en cours	0,00 €	7 680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2762 - Créances droit déduction TVA	59 461,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL Rembt TVA	59 461,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL Recettes d'investissement	503 185,08 €	105 843,72 €	0,00 €	424 288,41 €	424 288,41 €	85 565,57 €	0,00 €	323 579,13 €	323 579,13 €	

0,00 €

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET DU BUDGET PRIMITIF 2018- BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Cette note de synthèse présente pour Le compte administratif 2017 et le budget 2018 à venir :

- les résultats de l'année 2017,
- le prix de la redevance d'assainissement,
- le personnel,
- la situation financière (dette),
- les travaux effectués en 2017,
- les travaux prévus pour l'année 2018.

1) Résultats 2017 :

Pour l'année 2017, le résultat d'exercice du fonctionnement devrait être de 224 017,15€ ; en ce compris le résultat antérieur 2016 reporté ; celui de l'investissement, y compris les restes à réaliser (RAR) présente un déficit de 97 423,11€. Le tout présente un résultat de clôture de 126 594,04€.

2) Prix de la redevance de l'assainissement :

On relèvera une stabilité du prix de la redevance pour l'année 2018. Pour rappel, 0,2995€/m³.

3) Personnel :

Un agent à mi temps eau et à mi temps assainissement ainsi que deux agents à 1/3 temps eau et assainissement, relevant de la masse salariale communale, prennent en charge le suivi des dossiers tant sur le plan administratif que sur le plan technique .Leur salaire fait donc l'objet d'une refacturation sur le budget concerné.

4) Dette :

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 est de 1 201 018,40€. Il se décompose de la façon suivante :

- 902 462,01€ d'emprunt auprès de la caisse Française de financement local (aux droits de l'ex établissement financier DEXIA)
- 298 556 39€ d'aide de l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) c'est à dire prêt à taux zéro.

Les emprunts sont tous classés selon la charte Gissler en A1 (taux fixe simple, emprunts non structurés).

L'annuité de la dette en 2018 s'élève à 143 667,10€ ventilée en capital pour 101 079,26€ et en intérêts pour 42 587,84€.

Il est à noter qu'aucun emprunt n'a été contracté en 2017 pour le financement des schémas directeurs. Celui-ci ayant été assuré par une subvention de l'AESN et les fonds propres du budget annexe .

5) Travaux :

Des travaux ont été réalisés en 2017 à savoir:

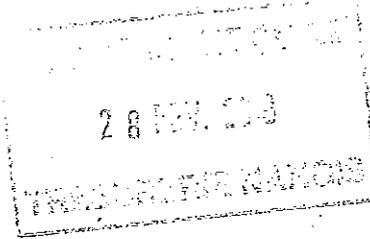
- le lancement du schéma directeur,
- l'installation d'une clôture à la Mare Blanche,
- la pose de clapets anti-retour au centre aquatique Aqualude.

6) Pour 2018, la poursuite de l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux est prévue, soit:

- poursuivre le schéma directeur,
- créer un réseau d'assainissement des eaux usées Parc de la mairie,
- procéder à des analyses amiante,
- renouveler les préleveurs entrée et sortie STEP afin de permettre le début de la campagne de micro-polluants début 2018,
- Mettre en place une télégestion des préleveurs entrée et sortie STEP.

leur financement sera assuré par:

- les fonds propres du budget annexe,
- des subventions sollicitées et à obtenir tant de l'AESN que du conseil départemental.



FICHE DE CALCUL DU RESULTAT 2017 BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTIONS	LIBELLES	MONTANT EN EUROS
FONCTIONNEMENT	Recettes de l'exercice 2017.....	253 536,59 ✓
	Excédent de Fonctionnement reporté	185 768,60 ✓
	Dépenses de l'exercice 2017.....	215 288,04 ✓
	A = Résultat de Clôture	224 017,15 ✓
INVESTISSEMENT	Recettes de l'exercice 2017.....	85 565,57 ✓
	excédent d'investissement reporté	9 023,47 ✓
	Dépenses de l'exercice 2017.....	181 377,75 ✓
	B = déficit de l'exercice	-86 788,71 ✓
	Restes à réaliser Recettes 2017	
	Restes à réaliser Dépenses 2017	10 634,40 ✓
	C = Résultat des Restes à réaliser	-10 634,40
D = B + C = Résultat de Clôture	-97 423,11 ✓	

Les résultats de clôture des deux sections feront l'objet d'une affectation au Budget Primitif 2018 de la façon suivante:

en 002 (RF): 126 594,04 €
 En 1068 (RI) 97 423,11 €
 En 001 (DI) 86 788,71 €

Le Receveur Municipal,

Valérie GROLLEAU



Valérie GROLLEAU
 INSPECTRICE DIVISIONNAIRE

Tout courrier doit être impérativement et "impersonnellement" adressé à monsieur le maire.

77370 Nangis

Liste des reports d'executions d'investissement dépense

N° Pièce	Objet de la pièce	Gestion	Compte	Operation	Des	fonc	Mt budgetaire
Traitement : Reports Crédit							
Proposition : Reports Exécution + Crédit							
Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles							10 634.40 €
CR	Reports Crédit						
GNA 2156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPOLITA	GNA	2156		DNA		5 175.40 €
GNA 2158	Autres mat. spécif. réseaux	GNA	2158		DNA		5 459.00 €

Liste des reports d'exécutions d'investissement dépense

N° Pièce	Objet de la pièce	Gestion		Compte	Opération	Dest.	Fonct.	M. budgétaire
Traitement : Reports Exécution + Crédit								
Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles								10 634.40 €
Fct 3803	TX REFECTION GRILLES AVALOIRS					COLAS IDFN		
GNA 2158	Autres mat. spécif. réseaux	GNA	2158			DNA		5 459.00 €
Srf 5	pose de clapets anti retour					COLAS IDFN		
GNA 2156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPOLITAIGNA		2156			DNA		5 175.40 €
Total section d'investissement en dépense								10 634.40 €
Total section d'investissement								10 634.40 €



Pour le maire et par délégation,
L'adjointe au maire en charge des finances,

Sylvie GALLOCHER

1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

Résultats budgétaires de l'exercice

20600 - ASST NANGIS

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	436 100,41	426 072,46	862 172,87
Titres de recette émis (b)	85 565,57	253 536,59	339 102,16
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	85 565,57	253 536,59	339 102,16
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	436 100,41	426 072,46	862 172,87
Mandats émis (f)	181 377,75	233 288,92	414 666,67
Annulations de mandats (g)	0,00	18 000,88	18 000,88
Depenses nettes (h = f - g)	181 377,75	215 288,04	396 665,79
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(a - h) Excédent	95 812,18	38 248,55	57 563,63
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20600 - ASST NANGIS

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
III - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial ASST NANGIS Investissement Fonctionnement Sous-Total	9 023,47 185 768,60 194 792,07	0,00 0,00 0,00	-95 812,18 38 248,55 -57 563,63	0,00 0,00 0,00	-86 788,71 224 017,15 137 228,44
TOTAL III	194 792,07	0,00	-57 563,63	0,00	137 228,44
TOTAL I + II + III	194 792,07	0,00	-57 563,63	0,00	137 228,44

